



Osny, le 23 janvier 2019
Au Forum des Arts et des Loisirs

VOEUX DU SIARP

Discours de Monsieur Emmanuel PEZET, Président du SIARP

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,
Chers Amis,

C'est un plaisir de vous retrouver chaque année, toujours aussi nombreux, et de vous accueillir, au nom du SIARP, à l'occasion du Nouvel An.

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2019 !

Je vous adresse mes meilleurs vœux ; des vœux de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets professionnels et familiaux, des vœux chaleureux à vos familles, à vos proches, avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent et pour ceux qui nous ont quitté l'an passé.

Je pense, à cet instant, avec tristesse, à notre ami Jean-Luc MAIRE, membre du Comité du SIARP et Adjoint au Maire de Pontoise, parti en avril dernier.

Tout d'abord, je souhaite vous exprimer mes plus vifs remerciements pour être venu ce soir et vous dire que je suis très sensible à la présence de chacune et chacun d'entre vous, montrant ainsi l'attachement et l'intérêt que vous portez à notre établissement public.

Le Personnel du SIARP, les membres du Comité, les Vice-Présidents du SIARP, et moi-même, sommes heureux de vous recevoir pour cette traditionnelle cérémonie des Vœux.

Nous sommes très attachés à ce moment de convivialité et d'amitié.

Cette réception et ces quelques mots se veulent l'expression de notre estime et de notre reconnaissance pour votre soutien et votre fidélité.

Je voudrais aussi adresser des remerciements chaleureux à Jean-Michel LEVESQUE, Maire d'Osny et aux services de la Commune qui ont permis l'organisation de cette réception en ces lieux, en nous y accueillant et en mettant à notre disposition le Forum des Arts et des Loisirs.

Je tiens aussi à saluer amicalement Philippe HOUILLON, Maire de Pontoise, toujours présent à nos côtés, dans les moments agréables comme dans les moments difficiles, Antoine SAVIGNAT, Député du Val d'Oise, Gérard SEIMBILLE, Vice-Président du Conseil Départemental, Michel GUIARD, Président de la Communauté de Communes Vexin-Centre, Maire de Boissy l'Aillierie, ainsi que Marc GIROUD, Président du Parc Naturel Régional du Vexin, Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron, Maire de Vallangoujard, l'un et l'autre Présidents de deux communautés de communes sur lesquelles le SIARP est implanté et dont la coopération avec notre Syndicat est importante pour l'avenir.

Je remercie encore, pour leur présence, toutes les personnalités qui ont répondu à notre invitation, et en particulier Jean-Christophe VEYRINE, Gilles LE CAM, Marion WALTER, Patrick PELLETIER, Gérard LEROUX, Eric BAERT, Norbert LALLOYER, Guy PARIS...

Je remercie pareillement toutes celles et ceux qui sont là et que je n'ai pas cités nommément - ils voudront bien m'en excuser -, Conseillers Régionaux, Conseillers Départementaux, Présidents de Syndicats Intercommunaux, Maires, toujours aussi nombreux et fidèles, Élus des différentes collectivités territoriales, Représentants des Services de l'État et des Collectivités, Chefs d'entreprise, acteurs de la vie économique, responsables associatifs, et tous ceux avec qui le Syndicat travaille quotidiennement, sans

oublier les correspondants de la presse locale, les employés des services communaux et intercommunaux, des entreprises, et nos anciens collègues élus, toujours fidèles à nos rendez-vous et qui suivent avec beaucoup d'attention la vie du SIARP.

Un début d'année, c'est souvent le moment où l'on fait le point, où l'on mesure le chemin parcouru et le moment où l'on regarde l'avenir, où l'on ouvre des perspectives.

Les opportunités ne sont pas si fréquentes de marquer une pause pour souffler, réfléchir et regarder, avec un peu de recul, ce que nous avons fait hier, et ce que nous pourrions faire demain.

Nous ne vivons qu'un bref instant d'une formidable aventure humaine, commencée il y a bien longtemps, et dans laquelle nous sommes tous, néanmoins, engagés.

Aussi, je vous invite à mettre en parallèle ces griefs ridicules qui nous opposent parfois, avec ce destin commun qui nous attend, et nous mènera d'ailleurs tous au même endroit.

Cherchons donc à créer ce qui peut nous unir, et à bâtir des ouvrages qui surmontent le temps.

Je suis convaincu que c'est possible à condition que nous retrouvions le chemin du débat d'idées et de la concertation, sans esprit partisan, loin des modes et des idées préconçues.

Les confrontations d'idées et la concurrence des projets ne doivent pas effacer les notions de respect de l'autre et de solidarité, dans un monde que nous voulons tous meilleur.

A chacun d'y contribuer dans sa propre sphère ; à nous d'en tenir compte pour l'élaboration de projets visant au mieux-être de nos concitoyens.

Pour ce qui nous concerne, au SIARP, c'est notre contribution au développement durable et à un environnement de qualité que souhaitent nos concitoyens.

L'Histoire récente a clos l'idée que la nature nous manifestait une générosité sans borne, qu'elle offrait une abondance éternelle et que nous pouvions la gâcher son compter.

Face à elle, nous devons retrouver plus de modestie et d'éthique, prendre des précautions, dans le domaine du développement durable en particulier.

Cette nature est aussi notre héritage et notre avenir; celui de nos enfants, par ailleurs.

Individus, bâtisseurs, aménageurs, nous devons maîtriser nos créations, avec prudence et clairvoyance.

Nous devons respecter notre environnement naturel: c'est une exigence personnelle et collective, l'enjeu d'un nouveau contrat de confiance entre élus et populations.

C'est un magnifique voeu pour les années à venir !

La défense du milieu naturel, la protection de nos ressources en eau, représentent pour le SIARP cette exigence et cet enjeu.

L'assainissement, en particulier, est devenu un atout majeur pour nos collectivités communales et intercommunales.

Cette mission, celle du SIARP, est enfin reconnue comme un acte concret dans le domaine de la protection de l'environnement, et déterminant pour l'amélioration de notre cadre de vie.

L'assainissement est une bataille pour un mieux-vivre, à laquelle nous participons activement.

Le SIARP est désormais, par le nombre des communes sur le territoire desquelles il agit, par la population desservie, plus de 220 000 habitants, par la puissance économique d'un territoire qui comporte plus de 10 000 entreprises, par la diversité des compétences qu'il exerce, l'un des acteurs publics des politiques de l'eau et de l'assainissement les plus importants de la région.

Fort d'un héritage de réalisations et d'une expérience reconnue, fondée sur la mobilisation des compétences de ses équipes d'ingénieurs et techniciens, le SIARP dispose d'une capacité d'ingénierie élevée, qu'il met au service de ses collectivités adhérentes et qui lui permet de concevoir et piloter de nouvelles politiques publiques.

Il est en cela reconnu pour sa rigueur et son expérience par les services de l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Départemental du Val-d'Oise et les organismes et associations nationales dédiées à l'eau, à l'assainissement et à l'environnement. Son influence rayonne bien au-delà de notre région.

Ses services, réactifs et efficaces, ont reçu pour mission d'être quotidiennement au contact des usagers du service public de l'eau et de l'assainissement.

Le service public est sa vocation et sa mission première.

Le SIARP se veut attentif à l'ensemble des progrès et innovations technologiques permettant d'optimiser sans cesse la gestion du cycle de l'eau et la protection du milieu naturel dans le respect des normes de santé publique mais aussi des principes de développement durable, à l'heure de la nécessaire adaptation au changement climatique du Bassin Seine-Normandie, et à la résilience de ce vaste territoire qui doit souvent faire face aux caprices de la nature.

Aussi s'engage-t-il résolument dans la recherche de solutions visant à garantir les équilibres écologiques sur son territoire.

Nous partageons dans le pluralisme politique, et c'est un élément fondamental de notre légitimité, la conviction que l'intercommunalité représente un échelon-clé de nos institutions au niveau local et dans nos domaines d'actions et d'interventions et qu'à ce titre, locale et technique avant tout, elle doit être reconnue, soutenue et renforcée.

Une intercommunalité spécialisée qui s'est progressivement imposée pour sa capacité à fédérer les énergies et à porter une démarche d'avenir pour bâtir ensemble un projet dépassant tous les clivages.

Nous sommes convaincus que le SIARP, de par son expérience et sa spécialisation, son métier dirais-je, y a toute sa place en tant qu'établissement public de coopération entre les communes et leurs groupements, assumant un service public particulier au profit des usagers de l'eau et de l'assainissement de toute une région qui va de la Vallée de l'Oise jusqu'au cœur du Vexin.

La solidarité et la persévérance doivent nous animer: ce sont de bons remèdes à la morosité ambiante !

Nous devons donc poursuivre nos efforts dans la perspective d'un nouvel avenir pour le SIARP, sur fond de réformes.

La question des compétences et des moyens des collectivités territoriales est au cœur des réformes.

Il faut rapprocher les différents niveaux de collectivités, renforcer la coopération et l'entraide locale, trouver les synergies nécessaires, réfléchir et influencer sur la dévolution des compétences, sans oublier la difficile question des moyens financiers de nos collectivités.

Il faudra aussi mettre fin aux concurrences stériles et clarifier, pour nos concitoyens, les responsabilités des uns et des autres.

Le SIARP propose à ses partenaires, un projet de réorganisation du service public de l'assainissement visant à rationaliser et mutualiser la gestion des réseaux, harmoniser les coûts, et améliorer la qualité du service rendu.

Le SIARP devra élargir son champ d'action et son domaine de compétence, pour répondre aux exigences de la réforme territoriale et pour anticiper les évolutions liées au développement urbain et rural, tout en assurant une action renforcée de protection du milieu naturel.

La vie et l'avenir de nos villes et de nos villages, sont désormais liés à l'évolution des collectivités territoriales avec la loi MAPTAM, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et la loi NOTRe, la loi de nouvelle organisation territoriale de la République.

Ces lois parviendront-elles vraiment à simplifier le fameux "millefeuille" administratif, à simplifier le schéma institutionnel local et rendre nos actions plus cohérentes et plus efficaces ?

Aujourd'hui nul ne le sait...Espérons-le !

Mais ce qui est sûr c'est qu'elles auront des conséquences importantes sur le fonctionnement des collectivités territoriales, ainsi que sur les relations entre les communes et les intercommunalités.

Dans tous les cas, le SIARP souhaite poursuivre sa mission de service public d'assainissement et mettra tout en œuvre pour donner satisfaction aux EPCI qui lui feront confiance et satisfaire au mieux les usagers et les élus des communes et de leurs groupements.

Aussi, les choix opérés par les EPCI à fiscalité propre et leur mise en œuvre seront déterminants sur le devenir de notre structure.

Et nous, nous sommes bien décidés à ce que la problématique spécifique de la gestion de l'eau et de l'assainissement soit prise en compte dans le cadre de cette réorganisation territoriale.

Car, comme vous le savez tous, si pour l'urbanisme, les projets économiques, les transports, les déchets même, la logique d'une gestion par bassins de vie prend tout son sens, cette même logique devient très vite hors sujet quand il s'agit de l'eau et de l'assainissement qui, ainsi que je l'ai souvent répété, se moquent bien de savants découpages administratifs ou des savants découpages politiques.

L'eau et l'assainissement ont leur propre logique, celle d'une gestion intégrée par bassins versants que nous souhaitons voir respectée.

Il faut souligner que le SIARP s'étend actuellement sur le territoire d'une communauté d'agglomération et de deux communautés de communes, avec des logiques avérées de bassins versants...

Et pour pouvoir s'affirmer dans le futur paysage de l'intercommunalité, le Syndicat devra évoluer, devra s'adapter et muter comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises dans son histoire.

Sous une forme ou sous une autre, cette évolution se fera d'abord en concertation avec les collectivités adhérentes ou souhaitant le devenir, mais aussi, bien sûr, avec tous les acteurs locaux.

Les échanges et la coopération entre notre Syndicat et les trois établissements publics de coopération intercommunale sur lesquels s'est développé notre action sont primordiaux et déterminants pour l'avenir qui pourrait nous amener à créer un véritable Pôle de l'eau et de l'assainissement dans notre région.

Même si certaines collectivités restent dubitatives voire réticentes, il est aujourd'hui difficile, du fait de son expertise, du fait de son histoire, de son antériorité, de contester la légitimité du SIARP à se voir déléguer la compétence assainissement.

Et ce sera l'un des principaux objectifs du Syndicat pour cette année nouvelle : faire évoluer notre structure s'étendant déjà sur trois EPCI, à l'échelle des bassins versants, et bâtir un schéma d'organisation efficient permettant de mutualiser les moyens et de rationaliser les services, en veillant à toujours exercer cette solidarité amont-aval que je défendrai avec vigueur.

Et je peux vous dire que dans ce domaine, ça va encore très bien !

Ces objectifs sont ambitieux, et nécessiteront un certain courage; en tout état de cause, ils sont réalistes.

Ils supposent que tout le personnel du Syndicat soit mobilisé, soit prêt à relever ces défis et à les traduire au quotidien en objectifs concrets.

L'année 2019 sera active et dense.

En effet, il nous incombera durant ces 12 mois d'assurer la déclinaison opérationnelle des grands enjeux que je viens d'évoquer.

Pour ce faire, et en parallèle des missions récurrentes du Syndicat, l'une de nos principales tâches, cette année, consistera à continuer d'étudier les différents scénarii d'évolution du Syndicat et notamment sa transformation dans le cadre de la loi de nouvelle organisation territoriale, la loi NOTRe, et à mettre en œuvre une démarche volontariste de rationalisation et d'optimisation de l'utilisation des ressources du Syndicat.

Tous ces objectifs, s'ils nécessitent que les agents du SIARP soient particulièrement mobilisés - et je sais qu'ils le sont - ces objectifs nécessiteront également le concours, la complicité et le talent de vous tous, partenaires publics et privés qui nous faites l'amitié d'être là ce soir.

Nous aurons bien sûr besoin de l'appui et du soutien des élus du Comité Syndical toujours impliqués et motivés.

Ce partenariat n'est pas toujours simple et les problèmes économiques, les tensions financières, qui n'épargnent personne, pas même le SIARP, sont parfois source de friction.

Alors, même si ce partenariat peut être parfois un peu rugueux, il doit toujours rester respectueux, positif et constructif.

Il est essentiel de rester gagnant, d'être capable de prendre en compte le point de vue de l'autre tout en sachant affirmer le sien et développer une culture du dialogue.

Cette écoute réciproque est la condition de la confiance.

Et la confiance est la clé de notre réussite commune.

Vous pouvez compter sur moi pour veiller à ce qu'il en aille ainsi !

Je voudrais, avant de terminer, remercier les femmes et les hommes qui "font" le SIARP - ses Élus, son Personnel –, qui par leur richesse, leur diversité, leur culture et leur action sont le point de départ de tout ce que nous faisons.

C'est grâce à la passion qui les animent dans leurs fonctions et dans leurs missions en faveur de l'intérêt général, à leur sens aigu du service public et à leur grande acuité pour tout ce qui concerne l'environnement, que nous irons de l'avant et atteindrons, cette année encore, nos objectifs.

Rien ne serait possible sans les compétences, le professionnalisme et le dévouement de la Direction Générale et du Personnel du SIARP que je tiens à remercier chaleureusement ce soir.

J'adresse mes plus sincères félicitations à Madame Marie-Hélène CIESLAK, notre Directrice Générale, à Monsieur Didier MOERS, Ingénieur, Directeur Général des Services Techniques, à Monsieur Sébastien LEGRAND, Ingénieur, Responsable du Service "Exploitation", à Monsieur Kévin MARTIN, Ingénieur, Responsable du Service "Industriels", à Madame Amélie GERVOIS, Juriste, à Madame Bénédicte LUTZ, Chargée de la comptabilité, à Madame Béatrice GATEAU, Chargée des marchés publics, à Madame Sanye KAYA, Gestionnaire des ressources humaines, à Monsieur Maurice TARDIEU, Contrôleur de travaux, à Monsieur Didier BLIEUX, Responsable de la Régie Technique, ainsi qu'aux autres membres du Personnel de notre Établissement que je m'excuse de ne pas avoir tous cités, ce serait très long.

Je leur suis reconnaissant pour la qualité de leur investissement à mes côtés, au quotidien.

Je voudrais, encore, et toujours, remercier nos chers Vice-Présidents, mes amis, Jacques VERGNAUD, Murielle DUFLOS, Jean-Pierre STALMACH, Alain MATEOS et Gérard DALLEMAGNE, qui m'entourent ce soir, pour leur indéfectible soutien, leur engagement et leur précieuse et franche collaboration.

Pour conclure, je tiens à remercier les membres du Comité du SIARP, les Maires des communes du Syndicat, leurs élus et leurs services et l'ensemble de nos partenaires actuels, privés ou publics, pour leur fructueuse et amicale coopération.

Merci à vous tous qui êtes ici ce soir, et qui avez bien voulu manifester votre sympathie à l'égard de notre Établissement.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

En 2019, soyons optimistes et gardons le sourire !

Voilà un autre vœu que je formule ce soir.

Parler du sourire, c'est surtout rappeler qu'au-delà de nos différences, en souriant, nous parlons tous le même langage !

Et le sourire est communicatif...

Alors, sourions !

Je vous propose maintenant de nous retrouver pour la partie la plus conviviale de cette soirée, autour des buffets, et vous propose de lever nos verres pour fêter cette nouvelle année, en toute amitié.

Je vous remercie.

Emmanuel PEZET